



3

N° d'épreuve F.F.M. <u>578</u>	Organisateur technique <u>M. Grégory MADIER</u>
Club: <u>MOSELLE MOTO CLUB</u>	Email: <u>mosellemotoclub@gmail.com</u>
Date <u>19/06/2022</u>	Téléphone: <u>06 17 95 19 38</u>
Lieu <u>ROZERIEULLES (57160)</u>	

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon général à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le règlement de la Commission Motocross Grand Est 2022 est disponible sur <http://liguemotograndest.fr/>

#### ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

#### ARTICLE 2 OFFICIELS

AFFECTATION	N° LICENCE	NOM PRÉNOM	DÉSIGNATION
Directeur de course	231566	M. Dominique CELCE	MC SPINALIEN
Délégué LMGE/ ARBITRE	024265	M. Norbert WEBER	T.T.T.M.C.
Membre du Jury	205464	M. Jean-Noël GOUX	T.T.T.M.C.
Membre du Jury	338948	M. Philippe DENIS	
Commissaire technique responsable	014102	M. Jean-Marie LACROIX	L.M.G.E.
Commissaire technique	283807	M. LAGAUDE F.	L.M.G.E.
Commissaire technique			
Responsable du chronométrage	340450	Mme Véronique DOLLAT	L.M.G.E.
Chronométreur	266214	Mme Chloé CASSIN	L.M.G.E.
Responsable des transpondeurs	361462	M. Ludovic SIMONIN	L.M.G.E.

#### ARTICLE 3 CATÉGORIES & ENGAGEMENTS

Tarifs des inscriptions dans le règlement de la Commission Motocross Grand Est 2022 (article 3.3) et sur <https://inscriptions.liguemotograndest.fr/> Le coût de la location du transpondeur est inclus. Le transpondeur est prêté par la LMGE au pilote. En cas de non-retour du transpondeur à la fin de l'épreuve, le pilote devra le renvoyer par colissimo la semaine suivante. A défaut, une facture d'un montant de 100€ lui sera envoyée en lettre recommandée avec accusé de réception.

CATÉGORIE	TYPE DE CHAMPIONNAT	DESCRIPTION	LICENCE
Championnat Excellence	ALSACE - LORRAINE	Age ----- 13 ans mini (-15 ans : 125cc 2T) Cylindrée --- de 125cc à 500cc	NJ3C / NCO / LUE / INTER
Championnat 125cc 2T	ALSACE - LORRAINE	Age ----- 13 ans miniA Cylindrée --- 125cc 2T	NJ3C / NCO / LUE / INTER
Championnat 85cc	ALSACE - LORRAINE	Age ----- de 9 à 15 ans Cylindrée --- 85cc	NJ / NCO / LUE / INTER
Championnat 65cc	ALSACE -	Age----- de 7 à 11 ans Cylindrée---- 65cc	NJ1 / NJ2 / NJ3
Trophée 250cc	ALSACE - LORRAINE	Age ----- 13 ans mini (-15 ans : 125cc 2T) Cylindrée --- 125cc 2T, 250cc 4T	NJ3C / NCO / LUE / INTER
Trophée 450cc	ALSACE - LORRAINE	Age ----- 15 ans mini Cylindrée --- de 144cc à 500cc	NJ3C / NCO / LUE / INTER
Championnat Quad	ALSACE - LORRAINE	Age ----- 16 ans mini Cylindrée --- de 125cc à 500cc	NCO / LUE / INTER

#### ARTICLE 4 CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :



Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :  NON  OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

#### Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

#### Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

### ARTICLE 5 RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

### ARTICLE 6 MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical	M. ALI BEIKBAGHBAN		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	1
Hôpital le plus proche	HOPITAL MERCY	Temps de trajet (en min)	15

### ARTICLE 7 LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques	
Nom du site	BUTTES DE ROZERIEULLES (57160)	Longueur du circuit	1650
Adresse	GPS : 49°6'44.97"N - 6°4'24.88"E	Largeur minimum de la piste	5
Capacité Moto :	Capacité Quad/Side-Car :	Largeur de la grille	45
Aux essais	Aux essais	Longueur de la ligne droite de départ	80
En manches	En manches	Nombre d'Officiels Commissaires de Piste	19

**Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.  
En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB	VISA DE LA LIGUE	VISA DE LA FFM
Date :	Date : 20.05.22	Date : 02/06/2022
		Numéro : 22/0510
<b>MOSELLE MOTO-CLUB</b> 96 route de Plappeville F-57050 LE HAN SAINT MARTIN Tél. 03 87 60 12 90 Fax 03 87 20 22 47	<b>LIGUE MOTO GRAND EST</b> Maison Régionale des Sports 13, Rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE Tél : 03.83.18.87.68	

HORAIRES PREVISIONNELS